

**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
Imprimerie Saint-Paul  
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

**ABONNEMENTS**  
1 mois 2 mois 3 mois 1 an  
Suisse. Fr. 1 50 4 — 7 — 13 —  
Etranger. » 2 80 7 — 13 50 25 —

Abonnement par la poste 30 cent. en plus.  
Les abonnements partent  
du 1<sup>er</sup> et du 15 de chaque mois.

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
Publicités  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ**  
Rue St-Pierre  
FRIBOURG

**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 »	ou par
L'Etranger	25 »	son espace.
Éclaires	50 »	

## Nouvelles du jour

### Violente lutte en Valachie. Engagements d'avant-garde en Dobroudja.

Il y a disette de nouvelles militaires, ce matin. Les Roumains se taisent depuis deux jours. Par le communiqué de Berlin, nous apprenons quelque chose de ce qui se passe du côté d'Orsova; le renseignement est bien vague, à la vérité; il dit seulement: Vers Orsova, progrès. Donc, d'un combat encore dans cette région; les Roumains n'ont pas rompu le contact avec l'adversaire. Ont-ils l'assurance que la voie de la retraite leur restera ouverte? Il est possible que des mouvements que nous ignorons soient en train de s'exécuter pour empêcher les Austro-Allemands de s'étendre dans la région de Craiova jusqu'au Danube.

Vienne et Berlin annoncent que les Roumains reculent dans la vallée de l'Oltu et que, au nord de Campolung, ils continuent leurs attaques. Il n'est pas question de la vallée de la Prahova, au nord de Bucarest.

En Dobroudja, des combats d'avant-garde sont engagés près du littoral; le long du Danube, l'artillerie a la parole.

Les nouvelles de Macédoine disent que les Bulgares et les Allemands se sont établis dans de nouvelles positions à une heure au nord de Monastir. L'aide gauche des Alliés, qui s'appuie au lac Prespa, a progressé vers le nord.

Sur la Somme et à Verdun, feu d'artillerie.

sa démission pour raisons de santé, vivait dans l'ombre du chancelier, M. de Bethmann-Hollweg, qui est le vrai directeur de la politique extérieure allemande. M. de Jagow avait été appelé à la tête de l'Office impérial des affaires étrangères en janvier 1913, après la mort de M. de Kiderlen-Waechter. Il avait fait presque toute sa carrière diplomatique à Rome. Quoi qu'il eût, en cette qualité, mis la main à des événements importants, tels que la conclusion de la paix italo-turque et le renouvellement de la Triple Alliance, son nom n'était pas entré dans la publicité avec le même éclat que ceux d'autres agents diplomatiques auxquels la Renommée a fait une célébrité. M. de Jagow resta effacé et on fut tout surpris lorsqu'il fut nommé à la tête de l'Office impérial des affaires étrangères.

La retraite de M. de Jagow a-t-elle vraiment été déterminée par les raisons qu'on donne officiellement? Il y a en ce moment, en Allemagne, un mouvement de critique très vif contre la diplomatie impériale. Un journal a exprimé le sentiment régnant en demandant « comment l'Allemagne avait pu être conduite, les yeux bandés, jusqu'au bord de l'abîme ».

L'autre jour, on a exhumé une conférence du ministre actuel des finances, M. Helfferich, faite il y a quinze ans, dans laquelle M. Helfferich, supputant les risques de famine auxquels l'Allemagne était exposée, en cas de guerre, disait: « On se refuse à envisager la possibilité d'un blocus de l'Allemagne; admettez un seul instant cette éventualité, ce serait décerner à la diplomatie allemande un certificat d'incapacité sans bornes ».

Cette déclaration d'il y a quinze ans fait aujourd'hui le tour des journaux allemands; on devine dans quelle intention elle est mise en circulation. C'est une amère satire à l'adresse des hommes qui ont dirigé les relations extérieures de l'Allemagne. Cette flèche empoisonnée n'aurait-elle pas tué M. de Jagow?

Les protestations contre les déportations de Belgique et du Nord de la France prennent toujours plus d'ampleur. Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, s'est spécialement élevé contre les rafles d'otages opérées par l'administration allemande, et d'Espagne a fait parvenir à Berlin une note regrettant le système des déportations.

La Civiltà cattolica de Rome, dont on connaît le rôle dans la presse catholique italienne, sous le titre: « Vieilles calomnies d'un ministre et leçons nouvelles aux catholiques d'Italie », publie, dans sa livraison du 18 novembre, un article fort important. Le ministre est, on le comprend, M. Bissoletti, dont le discours ne se présente pas comme un phénomène isolé, mais comme une manifestation, faisant partie d'un plan organisé d'action anticléricale. Les leçons que les catholiques italiens doivent en tirer consistent en ceci, qu'il ne faut plus, par la crainte de paraître des amis tièdes du progrès, se laisser entraîner par un courant d'opinion dominé par les partis adverses, ni accepter des situations où l'on risque de paraître des complices et de partager, au moins pour les conséquences, des responsabilités compromettantes.

L'article vise évidemment l'attitude du ministre des finances, M. Meda.

Après avoir prêché, d'une façon qui semble vaine, la mobilisation des civils en France, M. Gustave Hervé, dans la Victoire, inaugure une nouvelle campagne contre le gaspillage d'hommes, par lequel quantité de soldats gaillards se trouvent dans les administrations de la guerre au lieu d'aller faire le coup de feu sur le front. Il rappelle que ces soldats qui devraient affronter l'ennemi pourraient aisément être remplacés dans les services auxiliaires par ceux qui ne sont plus en âge de servir. Il s'insurge contre les bureaux, qui ferment les yeux sur le mauvais emploi des forces nationales, et, las d'un gouvernement qu'il juge incapable d'imposer sa volonté, il réclame l'institution d'une dictature de salut public.

Cet article n'a précédé que de peu la décision de la Chambre de siéger en séance secrète.

Hier, la Victoire nous parvenait avec une colonne et demi en blanc. De l'article de tête de M. Hervé, il ne restait que le titre: « Un comité de salut public. » Nul doute que M. Hervé n'ait voulu traiter le sujet même qui devait devenir le thème de la délibération secrète des députés.

Le Reichstag allemand est soudainement convoqué pour samedi, 25 novembre. On présume que le chancelier veut faire sanctionner la mesure de la levée en masse des civils.

M. de Jagow, secrétaire d'Etat allemand aux affaires étrangères, qui vient de donner

### Le futur congrès de la paix

Paris, 14 novembre.

Ancien ministre des affaires étrangères, M. Gabriel Hanotaux est mieux qualifié que personne pour occuper du futur Congrès qui donnera la paix à l'Europe. L'historien vient en aide au diplomate et lui fournit sur les obscurités du présent les lumières du passé. Aussi est-ce avec une curiosité passionnée que nous avons tous lu l'étude qui vient d'être consacrée par l'éminent académicien aux difficiles problèmes sur lesquels délibéreront les diplomates. « Les peuples, dit M. Hanotaux, veulent savoir et doivent être renseignés. Quel inconvénient à chercher dans une libre discussion, toute de loyauté et de franchise, les solutions dont dépendent la tranquillité et le bonheur du genre humain? » Et d'abord, pour M. Hanotaux, la victoire finale des Alliés ne fait point de doute.

En 1648, les négociateurs du traité de Westphalie confèrent à la Suède (!) la garde de la nouvelle Allemagne. Ce rôle, aujourd'hui, M. Hanotaux le confie aux quatre grandes puissances de l'Entente. « Les quatre grandes puissances seront les quatre piliers du vaste édifice qui abritera tous les peuples. » Soit. Mais quel tribunal exercera le magistère souverain et quelle force en sanctionnera les sentences? Dès le lendemain de la guerre, l'heure sonnera d'établir « une autorité suprême ayant qualité pour assurer la paix ». « Seule, déclare solennellement M. Hanotaux, seule une institution internationale, fondée avec le consentement de tous, aura la haute situation nécessaire pour connaître du droit des traités et pour mettre en mouvement la force coercitive commune chargée de les maintenir. » Hélas! comme les leçons de l'histoire s'oublient vite! Est-ce à M. Gabriel Hanotaux que je dois rappeler le fâcheux éroulement du rempart que les hommes d'Etat réunis à Münster avaient voulu construire pour préserver l'Europe? Chargés de garantir, les armes à la main, la constitution que le traité de Westphalie avait imposée à l'Allemagne, la Suède ne put même garder les provinces où flottait son drapeau sur le territoire germanique! Mais cette déchéance de la « puissance garante » fut loin d'être le plus cruel mécompte dont devait pâtir la France.

Pour abattre la Maison d'Autriche, nos représentants crurent devoir lier partie avec les princes luthériens d'au delà du Rhin. Quel Etat profita surtout de cette faveur? La Prusse. En même temps que les princes réformés obtinrent, dans l'Allemagne reconstruite, la primauté que perdent les Etats catholiques, l'Electeur de Brandebourg reçoit en partage tous les évêchés échelonnés du Rhin à l'Elbe. En vertu de son autorité privée, le Congrès spolia les hauts dignitaires ecclésiastiques de leurs possessions territoriales et les adjuge au futur roi de Prusse. Le but de Richelieu était de forger une puissance qui tint en échec la dynastie des Habsbourg. Vanité des conceptions politiques les mieux combinées! Le Congrès déplaça les prépondérances au lieu de les détruire. En face de l'Autriche amoindrie, se dressa le roi de Prusse, gorgé des dépouilles du clergé, héritier de la Suède déchue, souverain résolu à étendre per fas et nefas le jeune Etat que notre complaisance a si démesurément grandi.

Bonald, dans son étude sur le traité de Westphalie, déclare que ni saint Louis ni Charlemagne n'auraient signé le pacte de Münster. Ce jugement ne paraîtra pas trop sévère, si l'on songe que le même traité qui fonda la grandeur de la Prusse élimina l'Espagne du concert des grandes puissances et ravit au Souverain Pontife la présidence de la République chrétienne. En même temps que le Vicaire du Christ, dépossédé de sa suprématie morale sur les rois et sur les peuples, était congédié des amphitryonies où, jadis, sa parole dominait de tumulte des discordes, le roi de Prusse franchissait le seuil du même cénacle, le sabre au poing, cape casqué de la Réforme, substitué par des diplomates sans prévoyance au pontife romain proscrit. A l'antique hiérarchie des Etats succédait ce qu'on appelle « l'ère moderne », ordre nouveau où la force seule fixe les rangs et répartit les trônes. Dois-je rappeler que la Révolution agrava l'œuvre de Münster et que, par le traité de Bâle (1795), elle élargit l'avenue qui devait conduire la Prusse non pas seulement à l'hégémonie de l'Allemagne, mais de l'Europe?

Telles sont les réflexions que me suggère l'étude de M. Hanotaux. Les artisans du traité de Westphalie furent cruellement déçus dans leurs calculs. Dieu veuille que les négociateurs de la future paix nous garantissent plus efficacement la France contre les adversaires de nos traditions et de nos destinées!

Mais pourquoi ne l'avouerais-je pas? Le silence observé par M. Hanotaux sur l'intervention du Souverain Pontife m'inquiète. L'éminent académicien exclurait-il, lui aussi, du Congrès le représentant des « impondérables »? Malheur, alors, à l'Europe et malheur à nous!

En 1794, le plus grand homme de l'Angleterre, l'illustre Pitt, voulant opposer à la Révo-

lution la coalition de toutes les puissances, fit demander à Pie VI, comme autrefois à Urbain II, de prendre la direction de la croisade contre le nouvel Islam, proclamant lui-même que, seul, dans la mêlée où s'entrechoquaient les ambitions humaines, le Pape pouvait faire prévaloir l'intérêt général de l'Europe, défendre l'ordre contre le désordre, l'immortel contre l'éphémère.

Oscar Howard.

### La mort de l'empereur François-Joseph

Berne, 22 novembre.

Ce matin, à 10 heures, S. E. le baron de Gagera, ministre d'Autriche-Hongrie, s'est rendu auprès du président de la Confédération et du chef du Département politique pour leur faire part du décès de Sa Majesté impériale et royale apostolique, François-Joseph 1<sup>er</sup>. Aussitôt après avoir été informé de cette nouvelle, le Conseil fédéral a envoyé au nouveau souverain un télégramme de condoléances.

Le ministre de Suisse à Vienne a été chargé télégraphiquement d'exprimer au gouvernement impérial et royal ses condoléances du Conseil fédéral et du peuple suisse et de déposer une couronne sur le cercueil du défunt.

En outre, le président de la Confédération et le chef du Département politique se sont rendus à la Légation d'Autriche-Hongrie pour exprimer personnellement à S. E. le baron de Gagera les condoléances du Conseil fédéral.

En signe de deuil, le drapeau fédéral a été hissé aujourd'hui à mi-mât sur l'aile ouest du Palais fédéral. Il en sera de même le jour des funérailles de l'empereur.

Vienne, 22 novembre.

Bien que les dispositions n'aient pas encore été prises pour les funérailles de l'empereur, il est cependant probable que l'inhumation aura lieu la semaine prochaine, vraisemblablement mardi, dans le caveau des Capucins (église dans la crypte de laquelle se trouvent déposés tous les cercueils de la famille impériale). Le corps se trouve encore sur le lit mortuaire; il sera d'abord mis en bière au château de Schenbrunn, puis sera transporté dans la chapelle de la Hofburg, où il sera exposé mardi et mercredi.

### Le nouvel empereur d'Autriche

Le nouvel empereur d'Autriche, Charles-François-Joseph est né le 17 août 1887. Il est fils de l'archiduc Othon-François-Joseph d'Este, ne-



veu de l'empereur défunt et de Marie-Joséphine, princesse de Saxe. (L'archiduc Othon est mort en 1906).

Son oncle, l'archiduc héritier François-Ferdinand, s'était mariémorganatiquement avec la comtesse Sophie Chotek, et il résultait de là que, à sa mort, le trône reviendrait de droit à l'aîné des fils de feu l'archiduc Othon.

Proclamé majeur le 17 août 1907, lors du 20<sup>me</sup> anniversaire de sa naissance, il avait reçu de ce fait le droit de paraître en public et son nom fut dorénavant mentionné dans les fêtes de la cour et dans les grands spectacles militaires.

Il avait pris pour la première fois contact avec la foule lors des grandes manœuvres de cette même année aux environs de Klagenfurt, en qualité d'officier d'ordonnance.

Après avoir fait avec succès ses premières études dans un collège dirigé par des religieux, où il se montra sérieux et studieux, il avait été nommé d'emblée par l'empereur lieutenant de dragons sans avoir passé par une école militaire; il avait servi ensuite en cette qualité pendant une année dans une garnison de Bohême. Puis il s'était inscrit comme étudiant aux deux universités allemande et tchèque de Prague. Il

passait régulièrement ses vacances auprès de sa mère l'archiduchesse Marie-Joséphine (sœur du prince Max de Saxe), une mère admirable, qui veillait sur sa santé et sur ses études avec beaucoup de soin.

L'archiduc était de constitution plutôt faible dans sa première jeunesse, mais aujourd'hui, quoique mince et élancé, il est robuste et vigoureux. On se plaît à célébrer la bonne grâce de ses manières. Les yeux bleus et les cheveux blonds, il tient beaucoup de sa mère et ne rappelle pas du tout son père, dont le visage accusait le plus pur type italien.

Dans son élegant uniforme de lieutenant de dragons, par sa taille droite et fine, il offrait, dit-on, une certaine ressemblance avec l'empereur François-Joseph à l'âge de 18 ans, tel que le représentent les tableaux de l'époque.

Bien qu'il exerce depuis le début de la guerre un haut commandement, on connaît en somme peu, en dehors de l'Autriche du moins, celui qui dans les tragiques circonstances actuelles ceint la couronne qui de tous temps fut lourde à porter.

### La nouvelle impératrice d'Autriche

Charles-François-Joseph a épousé à Schwarzenau am Steinfelde, le 21 octobre 1911, la princesse Zita de Bourbon de Parme (née le 9 mai



L'IMPÉRATRICE ZITA

1892), sœur du duc de Parme. Il en a déjà trois enfants, l'archiduc François-Joseph-Othon, né en 1912, l'archiduchesse Adélaïde, née le 3 janvier 1914, et l'archiduc Louis, né en 1915.

Les fiançailles de l'archiduc Charles-François-Joseph avaient un peu surpris. On s'attendait à une alliance avec les Habsbourg, sinon avec la fille de Guillaume II, du moins avec une princesse de la branche catholique, celle-là même qui a fourni le roi de Roumanie.

Le jeune archiduc a préféré une Bourbon de Parme, l'une des nombreuses princesses d'une famille qui compte dix-huit enfants.

Les Bourbons de Parme résident en Italie, ou en Autriche.

Deux des princes, frères de l'impératrice Zita, servent dans l'armée belge.

### Les obsèques de Sienkiewicz

Les obsèques d'Henryk Sienkiewicz ont eu lieu hier matin, mercredi, à Vevey. Une foule nombreuse, composée surtout de Polonais, portant les couleurs de leur pays à la boutonnière, y participait. Toutes les sociétés polonaises de la Suisse avaient envoyé des délégations.

Les légations d'Autriche, de France, d'Allemagne, de Russie, d'Angleterre, sont représentées, ainsi que les autorités de Vevey.

Dès 10 h., la grande église catholique de Vevey s'emplit d'une foule émue. La nef, le chœur sont tendus de voiles noirs et richement décorés de plantes vertes par les soins d'amis du défunt. Le drapeau polonais rouge et blanc brodé de l'aigle blanc orne la tribune de l'orgue et flotte au milieu de la nef. Le chœur, de la voûte duquel se développent d'amples tentures noires, est transformé en chapelle ardente. Le catafalque est recouvert du drapeau national et les couronnes s'amoussent dans le deuil. Les délégations se succèdent.

A 11 heures, l'orgue joue la Marche funèbre de Chopin; un chœur entonne le Requiem, puis le Kyrie. Lecture est donnée, à l'évangile, du télégramme du Pape.

Un prêtre polonais rappelle la carrière du patriote Sienkiewicz. La cérémonie se termine par le chant national polonais, exécuté par toute l'assistance. La foule s'écoule lentement, les drapeaux s'inclinent sur le cercueil, tandis que l'on rend les honneurs dans le chœur.

Le corps a été déposé dans la chapelle, en attendant qu'il puisse être placé dans la cathédrale de Cracovie.

### Nécrologie

On annonce de Paris la mort du sénateur Trouillot, ancien ministre.



La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Tournée du 21 novembre
Communiqué français du 22 novembre :
Activité de patrouilles dans la région au nord de l'Avre, et, en Lorraine, à l'est d'Armocourt.

Communiqué britannique du 22 novembre :
L'artillerie ennemie a montré de l'activité au cours de la nuit sur la droite de notre nouveau front, au sud de l'Ancère.

Communiqué allemand du 22 novembre :
Le temps brumeux a gêné les opérations sur la plus grande partie du front.

An sud du canal de La Bassée, des patrouilles du régiment d'infanterie 93, de l'Anhalt, et du bataillon de pionniers 4, de Magdebourg, ont pénétré dans les tranchées anglaises et, après avoir détruit les ouvrages de défense, ont ramené plus de vingt prisonniers et une mitrailleuse.

Dans la région de la Somme, également le feu de l'artillerie est resté faible pendant la journée ; il s'est intensifié vers le soir, seulement sur les deux rives de l'Ancère et dans le bois de Saint-Pierre-Vaast.

Une attaque des Anglais au nord-ouest de Serres s'est effondrée sous le feu de notre défense.

Tournée du 22 novembre
Communiqué français d'hier mercredi, 22 novembre, à 14 h. du soir :
Lutte d'artillerie intermittente sur la plus grande partie du front, plus vive dans la région Vouz-Douaumont.

Communiqué anglais d'hier mercredi, 22 novembre, à 11 h. du soir :
L'artillerie a montré de l'activité au cours de la journée dans les secteurs de Beaumont-Hamel et le canal de La Bassée.

A la suite d'un violent bombardement des tranchées, l'ennemi a dirigé un coup de main sur notre front au sud-ouest de la cote Saint-Élie. Une partie de notre tranchée de première ligne a été bouleversée et 26 hommes ont disparu.

FRONT DE TRANSYLVANIE
Pétrograd, 23 novembre.
Communiqué officiel du grand état-major, le 22 novembre :

En Transylvanie, dans la vallée de Jiu, les troupes roumaines, sous la poussée adverse, se replient en livrant combat par Craiova. Sur le reste du front roumain, aucun changement important.

Dans la Dobroudja, pas de changement.

Le retour du général Roques
Paris, 23 novembre.
Le général Roques, ministre de la guerre, est arrivé ce matin à Paris.

Le Pape et la Belgique
Londres, 21 novembre.
On mande d'Amsterdam au Times :

Le Télégraf apprend que parmi les Belges condamnés à mort par le conseil de guerre allemand de Hasselt il y a quelques semaines, quatorze obtinrent un sursis à leur exécution grâce aux efforts du nonce du pape à Bruxelles, agissant sur les instructions du Pape. Le bourgmestre Gohenvaux, de Namur, et deux prêtres, Burtet et Derick, sont parmi ceux-là.

Rome, 21 novembre.
Suivant informations du Secolo, le cardinal Mercier doit se rendre prochainement à Rome. On ne sait pas encore s'il a été appelé par le Pape.

Bruits de médiation
Turin, 21 novembre.
La Stampa annonce comme imminente une tentative de M. Wilson auprès de toutes les grandes puissances européennes, et plus directement auprès de l'Allemagne et de l'Angleterre.

pour chercher la base d'un accord entre les deux groupes de belligérants :

M. Wilson prendrait occasion des récents discours de Lord Grey et de Bethmann-Hollweg pour inviter les deux groupes à examiner s'il n'existe pas une possibilité d'accord pour augmenter les probabilités de réussite de sa démarche. Il proposerait la collaboration de l'Amérique à la ligue mondiale qui devrait protéger la paix et les droits des peuples.

La caution du « Deutschland »
New-York, 20 novembre.
On mande de New-London que les armateurs du Deutschland ont déposé un bon de 87,000 dollars (435,000 francs) comme couverture des dommages pour lesquels il y a procès. Grâce à ce dépôt, la garde a été envoyée et le départ du Deutschland a pu se faire.

Navire-hôpital coulé
Londres, 22 novembre.
L'Amirauté communique :

Le bateau-hôpital anglais « Britannic » a été coulé par une mine ou une torpille, hier matin, 21 novembre, dans le détroit de Zee, dans la mer Egée. Il y a 1106 survivants, dont 28 blessés. Le nombre des disparus est d'environ 50.

Il y a une année
23 novembre 1915
En Nouvelle-Serbie, les troupes austro-hongroises occupent Mitrovitsa, et les troupes allemandes, Prichina, en faisant 18,000 prisonniers. Les Serbes battent en retraite vers l'Albanie monténégrine, par les rantes d'Ipek, de Diakova et de Prizrend.

Sur le Karst, les Italiens gagnent du terrain au Mont Saint-Michel.

En Mésopotamie, à 30 km. au sud de Bagdad, des renforts turcs obligent l'armée Townsend à évacuer le champ de bataille de Glésiphon.

Echos de partout
LAMBROS ET LES JEUX OLYMPIQUES

Le 23 juin 1894, la foule rassemblée dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, à Paris, écroula, avec un peu de surprise, un sénateur diplomate et un poète académique qui présentaient la thèse de la « paix par la force ». L'assemblée proclama « le rétablissement des jeux olympiques » — quinze cent deux ans après leur suppression par l'obscurantisme Théodosien.

C'était l'idée de M. Pierre de Coubertin, qui s'en fut donc à Athènes pour y préparer l'inauguration des Olympiades circulaires qu'il avait conçues. C'est en cette circonstance qu'il fit la connaissance du professeur Lambros, aujourd'hui chef du ministère grec, qui ne s'était jusqu'alors jamais préoccupé des jeux olympiques.

M. Lambros président en ce temps lointain le Parasse, c'est-à-dire le « Synagogue » réputé le plus intellectuel de la moderne Athènes.

Comme tel, il aimait l'actualité. Il convia donc M. de Coubertin à faire une conférence sur le néo-olympisme, encore à son aurore.

Quand les derniers braves eurent retenti, M. Lambros se retira avec le conférencier dans son bureau où se trouvait un piano.

— Vous venez de Paris, lui dit-il, ne pourriez-vous me dire les chansons à la mode ? J'aurais besoin de refrains un peu gais pour une petite revue rose que je suis en train de mettre au théâtre.

Le rénovateur des jeux olympiques se mit complaisamment au piano et serina les dernières nouveautés chat-noiresques à l'éminent professeur.

Telle fut la part de M. Lambros dans le rétablissement des jeux olympiques.

CHEZ LE COIFFEUR :
— Un client s'était assoupi dans un fauteuil. Le garçon coiffeur essaya en vain de le réveiller. Finalement après l'avoir secoué assez vigoureusement, le client rouvrit les yeux.

— Excusez-moi, monsieur, fit le coiffeur, mais je ne puis vous raser pendant que vous dormez.

— Pourquoi pas ?

— Parce que vous ouvrez tellement la bouche que je ne trouve plus votre visage !

POINTES SECHEES

Il y a une politesse orgueilleuse, qui vient de la haute idée qu'on se fait de soi-même.

L'homme qui par ses passions se blottit en lui-même est un crampon au progrès moral.

LA SUISSE ET LA GUERRE

La question du lait
On a vu par nos dépêches d'hier que le Conseil communal de Lausanne a voté un ordre du jour demandant « par l'entremise de la Municipalité au Conseil fédéral, actuellement l'organisateur de la répartition du lait et du beurre, de prendre immédiatement les plus énergiques mesures pour parer à la disette ».

Le débat qui a eu lieu à Lausanne porte sur une question intéressante au plus haut degré toute la population suisse.

Le Directeur de la Police communale a exposé que le lait est actuellement très rare, par le fait de la saison tout d'abord, puis en raison de l'intensification de l'élevage en vue de l'exportation. D'autre part, la consommation a considérablement augmenté, le lait étant, à l'heure actuelle, un des aliments les moins chers. Les condenseries elles-mêmes reçoivent beaucoup moins de lait que d'habitude.

L'alimentation en lait des principales villes suisses a été régularisée par le Département fédéral de l'Economie publique, d'entente avec les fédérations de sociétés de laiterie, qui d'ailleurs ont réduit dans de fortes proportions la fabrication des fromages.

M. Naine a déclaré que, à son avis, la disette provient de la politique douanière du Conseil fédéral, trop favorable à l'agriculture. Avant la guerre, la production des produits laitiers en Suisse était telle qu'on exportait annuellement pour 120 millions, ce qui dépassait de beaucoup le total de notre consommation. En outre, on a favorisé l'élevage, qui nécessite de grandes quantités de lait, en facilitant les exportations de bétail.

M. Jacques Noverraz a fait remarquer qu'il a été livré plus de lait à Lausanne en octobre 1916 qu'en octobre 1915 ; mais la consommation a beaucoup augmenté. Le prix de vente du lait n'est d'ailleurs pas en rapport avec le prix élevé des fourrages.

M. Bersier, directeur de police, a fait observer que c'est grâce aux mesures prises par le Conseil fédéral que le lait est resté à un prix abordable.

M. Naine, complétant son exposé, a ajouté que notre bétail et, par le fait, notre lait ne s'en va pas seulement en Allemagne, en manière de compensation, mais encore aux Etats-Unis et en Angleterre, qui ne nous demandent pas de compensations, toujours dans l'intérêt de nos agriculteurs, dit M. Naine.

Finalement, l'assemblée a repoussé au ordre du jour exprimant le regret que le Conseil fédéral ait autorisé dans une trop large mesure l'exportation du lait et a donné la préférence à l'ordre du jour que nous avons reproduit.

La contrebande du caoutchouc
On nous écrit de Genève :

L'affaire de contrebande dont la Liberté a parlé hier durait depuis une année. Le commissaire de police a encore perquisitionné, mercredi, à divers endroits, et a interrogé plusieurs intermédiaires. D'après l'enquête, une très grande quantité de pneus ont dû être introduits clandestinement en Suisse. Les bénéfices de ce commerce illicite atteignent un chiffre énorme. La plus grande partie des pneumatiques portent la marque Michelin. Ceux-ci sont séquestrés en attendant la décision des autorités fédérales.

Des arrestations ne seront probablement pas ordonnées en Suisse ; par contre, la gendarmerie française s'est mise en mouvement et plusieurs arrestations sont imminentes.

Décoré sur le front français
M. Maurice Voutaz, de Sembrancher, vient d'être cité pour la seconde fois à l'ordre du jour, sur le front français, pour sa belle conduite lors de la prise de Belloy-en-Santerre (Somme).

ARMEE SUISSE

Traitement civil et soldé militaire
Par arrêté du Conseil fédéral, les fonctionnaires et employés de la Confédération qui se trouvent au service militaire et n'ont pas de grade ou ont le grade de sous-officier jusqu'à celui de sergent non monté y compris, reçoivent, durant le service militaire, leur traitement civil intégral.

En ce qui concerne les fonctionnaires et employés de la Confédération qui sont au service militaire et ont le grade de sous-officier supérieur ou d'officier, il est décidé de leur traitement civil le 12-21 %, selon le grade.

La déduction est de 85-90 % si le service se fait au lieu du domicile.

Séance constitutive du Grand Conseil de Genève
Genève, 22 novembre.

Nous avons eu aujourd'hui, mercredi après midi, la séance constitutive du Grand Conseil du 11 et 12 novembre.

Comme ma dernière correspondance le faisait entendre, l'ancien bureau a été réélu sans contestation. Seul, le vice-secrétariat a donné lieu à une lutte.

Le candidat radical l'a emporté sur son concurrent démocrate.

M. Marc Beler, radical, a donc été réélu président ; M. Gignoux, démocrate, premier vice-président ; M. Vuagnat, indépendant, deuxième vice-président ; M. Rossignol, socialiste, secrétaire, et M. Bourquin, radical, vice-secrétaire. A noter le très beau succès personnel de M. Vuagnat, qui a obtenu 85 voix.

FAITS DIVERS
SUISSE
Accid. et évité

Un grave accident a failli se produire dimanche soir. L'express Delémont-Bienne quitta Delémont à 8 h. 23. Au même moment, un train facultatif de marchandises partait de Moutier pour Delémont. Le croisement était prévu à Courrendin. Les ordres furent-ils mal donnés ou mal exécutés, c'est ce que l'enquête ne manquera pas d'établir. Toujours est-il que l'express, arrivé à Courrendin, continua sa route pour Choizey. Là, les signaux d'alarme furent mis en action et l'express s'arrêta enfin et faisait machine en arrière jusqu'à Courrendin, pour permettre le croisement tel qu'il était prévu. Si le rapide n'avait pu être arrêté à Choizey, une terrible catastrophe risquait de se produire entre cette localité et Roches.

BULLETIN METEOROLOGIQUE
Du 23 novembre
Technique de Fribourg
BAROMETRE

Nov 19 20 21 22 23 Nov
725,0 720,0 715,0 710,0 705,0 700,0 695,0 690,0

TEMPERATURE
Nov 19 20 21 22 23 Nov
8 h. m. -0,2 -1,5 -1,1 2,3 8 h. m.
1 h. s. -1,1 -1,5 5,3 1,1 0 1 h. s.
8 h. s. -1,1 -1,5 5,3 1,1 0 8 h. s.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zürich 23 novembre, midi.

Brumeux. Gelées nocturnes. Vent du sud-ouest.

STIMULANT
Appetit au Vin et Quinquina

FRIBOURG

Grand Conseil

Séance du 22 novembre
Présidence de M. Ernest Weck, président

BUDGET DE LA DIRECTION MILITAIRE
Rapporteur : M. Ant. Morard.

Les sections I, Personnel, 40,180 fr., et II, Habillement, équipement, matériel, 250,000 fr., sont adoptées sans observation.

Section III. Frais généraux, 17,500 fr.
M. Pierre Zurkinden voudrait que l'on accordât des allocations aux ouvriers de l'arsenal.

M. Vonderweid, commissaire du gouvernement, Je me suis renseigné sur chaque famille et attribué un subside comme s'il s'agissait de secours militaires.

La section III est adoptée.
Section IV. Forêts, 222,800 fr.
M. le Rapporteur. Cette section accuse une augmentation assez sensible. Je prie M. le commissaire du gouvernement de s'expliquer à ce sujet.

M. Vonderweid, commissaire du gouvernement, déclare que l'augmentation provient du réajustement des salaires des employés forestiers et du fait que l'on abat davantage de bois actuellement.

M. Remy est heureux de constater l'amélioration du traitement des employés forestiers. Il faudrait encore aménager certains chemins dans les forêts.

M. Zimmermann trouve que des ouvriers préparant le bois sont trop peu payés et propose d'inscrire 65,000 fr. au lieu de 60,000 fr. au poste 3 (préparation du bois).

M. le Rapporteur. Beaucoup de bûcherons s'en vont ailleurs, trouvant les salaires insuffisants chez nous. La commission verrait avec plaisir le relèvement du prix de leur journée.

La proposition de M. Zimmermann est adoptée.

Section V. Forêts, 222,800 fr. Adoptée sans observation.

Il est en est de même des sections VI, Domaines, 1500 fr., et VII, Pêche et chasse, 3500 fr.
M. Kälin propose de revenir sur la section III et de porter de 2000 fr. à 2500 fr. le subside alloué aux sociétés de tir.

M. Vonderweid, commissaire du gouvernement, appuie la proposition de M. Kälin, qui est adoptée par le Grand Conseil.

BUDGET DE LA DIRECTION DES FINANCES
Même rapporteur.

Section I. Personnel, 163,700 fr. Adoptée.
M. Musy, commissaire du gouvernement, déclare que l'on ne pourra pas remplacer les receveurs par les agents de la Banque de l'Etat pour la perception de l'impôt.

Section II. Intendance des zels et boissons, 210,000 fr. Adoptée.

Section III. Timbre, 4500 fr. Adoptée.

Section IV. Frais généraux d'administration, 102,900 fr.
M. le Rapporteur. La commission propose de réduire de 60,000 fr. à 50,000 fr. le poste 3 (Impressions et publications).

M. Musy, commissaire du gouvernement, la Direction des Finances paye les impressions et toutes les administrations de l'Etat. Les 60,000 francs demandés sont absolument indispensables. Les autres cantons ont dépensé, proportionnellement, autant que nous.

M. Chassol. Par l'emploi du cyclostyle, on réduirait les frais d'impression.

M. Pierre Zurkinden estime qu'il ne faut pas diminuer le chiffre inscrit au budget. L'Etat doit donner du travail aux imprimeurs de la place. C'est une façon d'encourager le commerce et l'industrie.

M. Bartsch croit que si l'on enlevait 10,000 fr. au crédit proposé pour les impressions, il n'en résulterait aucun effet pratique.

M. Léon Genoud pense que chaque administration devrait supporter ses frais d'impression.

M. Jean Zurkinden voudrait que l'on imprimât davantage de circulaires en langue allemande.

M. le docteur Clément relève qu'il y a une très grande différence de déplacement des M. Musy, comme le montant de 60,000 francs, l'Etat, les formulaires de l'Etat.

La section IV. Section V. Redevances, observation. Section VI. Cadastre, M. Remy rappelle qu'il n'est pas en de l'Etat.

M. Musy, comme retard est imputé à la commission. La section VII. D'Adoptée. Section VIII. Dette publique, 3,000,000 fr. M. Musy, comme prochain, le poste de 190,000 francs. La section IX. Provisions, M. Hans Gutknecht, 13,000 fr. d'indemnité porte un subside de 100,000 francs. M. Bartsch trouve que les dépenses sont trop élevées. M. Delacour, 10,000 francs. M. Musy, comme comprend la moitié. Droegens, soit 100,000 francs.

Il est donné lecture de la modification de l'enregistrement et des consorts relative à l'enseignement secondaire. Les entreprises tentées au Grand Conseil par kilomètre à la Direction des Finances. M. Bartsch voudrait que l'on demande qu'elle se tienne session. Le projet de décret pour 1917 prévoit, dernière, il est adopté.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE
Rapporteur : M. Bartsch voudrait que l'on demande qu'elle se tienne session. Le projet de décret pour 1917 prévoit, dernière, il est adopté.

Présidence de M. Ernest Weck, président

53 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

L'Olivier sauvage

ROMAN AMERICAIN
Adaptation française
de Maurice Réman et Achille Laurent

Les petits yeux gris-vert de Conquest papillonnèrent comme blessés par l'éclat de leur propre lumière, et ses traits prirent leur expression la plus incisive.

— Vous ne voulez pas dire que... ?

— Si.

— Eh bien ! sur mon... L'explication resta en route, faisant place à un effort silencieux pour se bien pénétrer de ce renseignement extraordinaire.

— Vous voulez dire que ce chenapan a eu l'audace... Oh ! non, ce n'est pas possible, voyons !

— C'est très possible, comme je vais vous l'expliquer ; mais vous ne devriez pas le qualifier de chenapan. Voyez-vous, il est fiancé à Evie...

— Il ne lui est pas fiancé actuellement ?

— Il l'est. Elle compte tenir sa parole. Et nous sommes tous de cet avis.

Deux petits points rouges s'allumèrent sur les joues de Miriam, mais c'était moins un signe d'émotion qu'une preuve de sa chaleureuse sympathie pour Evie.

teuil, Conquest croisa ses jambes l'une sur l'autre.

— Vous ne serez peut-être pas aussi renversé quand vous aurez entendu tout ce que j'ai à vous dire.

— Allez donc : cela m'intéresse plus que n'importe quel roman.

Aussi clairement qu'elle put, elle lui retraça les grandes lignes de l'aventure de Ford, insistant, comme il l'avait fait en la lui racontant à elle, moins sur les incidents que sur l'effet mental et moral qu'ils avaient produit. Elle supprima le récit des semaines passées dans le pavillon et appuya son rapport entièrement sur ce que lui avait dit Ford. Quant au témoignage sur sa vie et sur sa conduite en Argentine, elle avait celui de miss Jarrott ; et d'autre part, quant à ses capacités professionnelles — point important aux yeux d'un homme d'affaires new-yorkais, elle était trop fine pour ne pas le voir, — il ne pouvait y avoir de meilleure autorité que Conquest lui-même. En tant que conseil judiciaire de Stephen Jarrott en Amérique, il avait en mainte occasion de les apprécier. Elle fut heureuse de constater que, à mesure que son récit avançait, il provoquait des regards de sympathie et, à l'occasion, des exclamations approbatives, tandis que, de temps à autre, Conquest se frappait la cuisse pour marquer cette sorte d'étonnement amusé qui est bien près de l'approbation.

— Ainsi nous ne pourrions abandonner Ford maintenant, quand Evie s'est montrée si brave, n'est-ce pas ? plaida-t-elle avec une certaine confiance, surtout puisqu'il est le fiancé d'Evie.

— J'admet que nous ne pouvons l'abandonner, s'il est sain d'esprit.

— Oh ! il l'est parfaitement.

— Alors, pourquoi, diable, quand il s'était si bien tiré d'affaire, n'est-il pas resté là-bas ?

— A cause de son amour pour Evie, ne le comprenez-vous pas ?

Elle dut expliquer de nouveau, et tout au long, le développement moral et l'état psychologique de Ford avant que Conquest pût, dans une certaine mesure, le comprendre.

— C'est assurément l'histoire la plus singulière que j'aie jamais entendue raconter, déclara-t-elle, enchanté de ses éléments dramatiques. Et nous en sommes tous, n'est-ce pas ? On croirait se voir jouer soi-même une pièce.

— Je pensais bien que vous envisageriez la chose comme cela. Aussitôt que je me suis demandé ce que nous pourrions faire... ce matin... J'ai pensé que, après Evie, vous étiez la personne la plus intéressée.

— Qui ? moi ? En quel suis-je intéressé ? Je n'ai rien à y voir.

— Non, bien entendu, sinon comme conseil de Stephen et Jarrott. Si leur représentant à New-York...

— Oh ! mais, ma chère amie, ma fonction ne comporte rien de pareil. Je suis le conseil judiciaire de la maison, mais je n'ai rien à voir dans les affaires particulières de ses employés...

— Mme Jarrott aime beaucoup M. Strange...

— Cela va peut-être calmer son affection.

— Je ne crois pas, tant qu'Evie insistera pour l'épouser. Je suis sûr qu'ils ont l'intention de le soutenir.

— Ils ne pourront pas le soutenir bien longtemps, si la foi lui donne... ce qu'elle voulait lui donner auparavant.

— Oh ! vous ne pensez pas que ce soit à craindre ?

— Je n'en sais rien, dit-il en secouant la tête d'un air de mauvais augure. Le fait qu'il revient se divrer de lui-même n'est pas un argument en faveur de son innocence. Il y a généralement du remords derrière ces démarches-là.

— Alors, n'est-ce pas une raison de plus pour l'aider ?

— L'aider ? Comment ?

— En essayant de le faire acquiescer.

Il la regarda en clignant des yeux, tandis que ses doigts dissimulaient un sourire sous sa moustache pâle.

— Et comment proposeriez-vous de s'y prendre ?

— Je ne sais pas, mais je suppose que vous le savez, vous. Il doit y avoir des moyens. Il va partir aussitôt qu'il le pourra pour l'Amérique du Sud. Il estime qu'il peut s'écouter des mois avant qu'il revienne. Je pensais que, peut-être... en attendant... pendant qu'il ne pourra rien faire pour lui-même, vous pourriez peut-être voir...

— Oui, oui, continuez, dit-il, remarquant qu'elle hésitait.

— Vous pourriez voir s'il y aurait moyen de trouver un témoignage quelconque... qui n'ait pas été produit la première fois... n'est-ce pas comme cela qu'on procède ? — et de le tenir tout prêt pour lui, à son retour.

— ... Comme cadeau de noces ?

— Ce serait un cadeau de noces pour nous tous. Ce serait pour de bien d'Evie. Vous savez à quel point je l'aime. Je n'ai rien de plus cher au monde. Si je pouvais seulement assurer son bonheur comme cela...

— Vous voulez dire si je pouvais, moi, l'aider ?

— C'est vous qui agiriez, mais je voudrais collaborer.

— De quelle façon ?

Elle était assise, très calme, certaine qu'il comprenait : il suffisait de voir la soudaine rigidité de son attitude, tandis que ses yeux se savaient de cligner et ses doigts de se promener sur sa moustache. Elle baissa les yeux devant le regard scrutateur de Conquest, mais elle se releva pour lancer un de ses coups d'œil rapides, farouches.

— De toutes les façons qu'il vous plaira. (A suivre.)

Sommaire des Revues

Le Correspondant. — 10 novembre : I. L'esprit public et la situation en Norvège ; Jacques de Coussage. — II. Quelques lettres à sa famille et à ses amis, publiées avec un avant-propos par M. le lieutenant de vaisseau Jean Cochon ; Augustin Cochon. — III. Silhouettes de guerre. — M. Tommaso Tittoni Miles. — IV. Notre visite en Irlande (7-14 octobre 1916) ; Mgr Pierre Batifol. — V. Un grand géographe. — Marcel Dubois ; Robert Perret. — VI. De Taine à Péguy. — L'évolution des idées dans la France contemporaine. — V. L'arrivée (fin) ; George Fonsegrive. — VII. La musique française en Angleterre. — La société des concerts français. — La tâche à remplir ; L. G. Jean-Aubry. — VIII. Notes et aperçus. La prière pour les morts ; Henri Bremond. — IX. Revue des sciences. — La vie d'un canon moderne ; Francis Marre. — X. Chronique politique ; Interim. XI. Bulletin bibliographique.

ACHAT DE DEUX

Rapporteur : M. le Rapporteur.

Grand Conseil d'acheter les parcelles de l'Appli, près du lac.

M. Vonderweid, comme, propose de raison de 100 fr. Adoptée.



BOURG

Grand Conseil

du 22 novembre

M. Ernest Weck, président... LA DIRECTION MILITAIRE... M. Ant. Morard...

M. Musy, commissaire du gouvernement... M. Hans Gütkecht...

M. Bartsch, commissaire du gouvernement... M. Delaten...

M. Musy, commissaire du gouvernement... M. Hans Gütkecht...

M. Bartsch, commissaire du gouvernement... M. Delaten...

M. Musy, commissaire du gouvernement... M. Hans Gütkecht...

M. Bartsch, commissaire du gouvernement... M. Delaten...

M. Musy, commissaire du gouvernement... M. Hans Gütkecht...

M. Bartsch, commissaire du gouvernement... M. Delaten...

M. Musy, commissaire du gouvernement... M. Hans Gütkecht...

M. Bartsch, commissaire du gouvernement... M. Delaten...

M. Musy, commissaire du gouvernement... M. Hans Gütkecht...

grande différence dans le chiffre des frais de déplacement des diverses Directions.

M. Musy, commissaire du gouvernement. Dans le montant de 60,000 fr. sont compris non seulement les frais d'impression, mais encore ceux des formulaires des diverses administrations de l'Etat.

La section IV est adoptée. Section V. Redevances, 14,000 fr. Adoptée sans observation.

Section VI. Cadastre, 107,000 fr. M. Remy rappelle que l'inscription des servitudes n'est pas encore terminée dans le district du Lac.

M. Musy, commissaire du gouvernement. Ce retard est imputable au fait que le président de la commission est empêché.

Section VII. Dépenses diverses, 194,400 fr. Adoptée. Section VIII. Intérêts et amortissement de la dette publique, 3,294,500 fr.

M. Musy, commissaire du gouvernement. L'an prochain, le poste relatif à l'emprunt de 25 millions, différé de 1907 sera diminué de 120,200 fr.

Section IX. Procédures pénales, 51,000 fr. M. Hans Gütkecht demande si le montant de 13,000 fr. (pension de jeunes indisciplinés) comporte un subsidie alloué à Drognens.

M. Bartsch trouve les frais de procédures pénales très élevés. Il voudrait que les préfets s'efforcent d'arranger les petits conflits.

M. Delaten répond que le préfet de la Gruyère tient compte de ce vœu. M. Musy, commissaire du gouvernement, répond à M. Gütkecht que le poste en question comprend la moitié des jeunes internés, soit à Drognens, soit ailleurs.

Il est donné lecture d'une motion demandant la modification de certains articles de la loi sur l'enregistrement et d'une autre motion Grand et consorts relative à la révision de la loi sur l'enregistrement secondaire.

Les entreprises de postes-automobiles sollicitent du Grand Conseil une subvention de 100 centimes par kilomètre. Cette lettre est transmise à la Direction des travaux publics.

M. Bartsch trouve cette question urgente et demande qu'elle soit traitée au cours de la présente session.

Le projet de décret fixant le taux de l'impôt pour 1917 prévoit les mêmes taux que l'année dernière, il est adopté sans observation.

ded constructions; l'autre de M. le docteur Clément, relative au ravalement des classes pauvres dans le canton.

Les comptes rendus de la Direction militaire et de la Direction de la Justice sont approuvés. Ordre du jour de demain: Motions diverses; projet de loi sur l'endiguement de la Sarine.

M. le professeur Brunhes à Fribourg. C'est demain soir, à 8 h. 1/2, que les habitués de la Grenette auront le plaisir d'entendre l'éminent géographe, professeur honoraire à notre université, actuellement professeur au Collège de France.

La Société française invite les compatriotes et amis de M. le professeur Brunhes qui seraient heureux de le voir lors de son passage à Fribourg à se trouver, vendredi, au local du Terminus, soit à 1 h. 1/2 de l'après-midi, soit le soir, à l'issue de la conférence.

Les obèques de M. Isidore Chatton. On nous écrit de Romont: La ville de Romont a rarement vu des funérailles aussi imposantes que celles qui ont été faites mardi à M. Isidore Chatton.

M. le doyen Castella, de regrettable mémoire, avec qui M. Chatton entretenait également la seconde restauration de l'église, se plaisait à l'appeler son bras droit; M. Chatton était alors président de paroisse. Il fut encore le bras droit du curé de Romont dans la fondation de l'orphelinat paroissial qu'il administra jusqu'à sa mort avec un dévouement égal à sa modestie et à sa charité.

Les qualités d'ordre et de scrupule exactitude de M. Chatton l'avaient fait choisir, en novembre 1908, par le conseil d'administration de la Société électrique de Montbovon, comme directeur commercial de cette importante entreprise. On sait que cette dernière est actuellement sur un très bon pied.

C'est aussi à la collaboration intelligente de M. Chatton que la Banque populaire de la Glâne, dont il fut, pendant plus de 40 ans, administrateur, doit sa prospérité actuelle.

On sait que M. Chatton parvint au grade de major d'infanterie et remplit pendant plusieurs années les fonctions de grand-juge au tribunal militaire cantonal.

Ses occupations publiques n'empêchèrent point M. Chatton de s'adonner à ses goûts intellectuels. Il lisait beaucoup. Lors du séjour à Romont du regretté M. Max Diesbach, il fonda, avec ce dernier, une petite société archéologique qui se livra à des fouilles très intéressantes dans les tours et des remparts de Romont.

On sait que M. Chatton parvint au grade de major d'infanterie et remplit pendant plusieurs années les fonctions de grand-juge au tribunal militaire cantonal.

Il a passé dans la soirée de mardi, en gare de Fribourg, un convoi de sanitaires belges comprenant 44 hommes, dont un capitaine, cinq lieutenants médecins et un lieutenant pharmacien. Ces rapatriés viennent du camp de Magdebourg, où ils étaient internés.

Le public apprendra avec plaisir que la Direction de Police a réussi à obtenir une certaine quantité de beurre de table: elle le fera vendre le samedi et le lundi, devant la Maison-de-Ville, et le mercredi, sur le marché des Places.

Institut de Hautes Etudes. Ce soir, à 8 h. 1/2, conférence par M. R. P. de Langen-Wendels, professeur de l'Université. Sujet: La philosophie est-elle une science universelle?

Soupes populaires. Le troisième hiver de soupe est commencé et avec lui vont naître pour beaucoup les privations et les souffrances. Si la Providence a épargné notre pays, des horreurs de la guerre, la misère n'en est pas moins à nos portes; la rareté des vivres et leur renchérissement considérable, sous le coupage forcé de la saison d'hiver, vont peser d'un poids terrible sur la population pauvre, de notre ville.

L'initiative des comités de charité, appuyée par les autorités locales, a trouvé dans la population de Fribourg, cet élan magnifique, que nous retrouvons toujours lorsque la charité frappe à sa porte. Sa générosité a ainsi permis une large distribution de secours pendant l'hiver dernier: deux cuisines ont été ouvertes, l'une au bâtiment du Schützenhaus à la Neuveville, l'autre à l'école du Bourg.

Le comité a décidé de renouveler pour l'hiver 1916-1917 la distribution des soupes; des mesures ont été prises en vue de l'approvisionnement en pommes de terre, riz et autres denrées. Des encouragements précieux ont déjà parvenus sous la forme de dons en espèces; la somme de 1000 francs a été remise par M. Kaiser de la fabrique de chocolats de Villars.

Le Comité des Soupes populaires: J. Bruhart, président; Romain Weck, vice-président; H. Bellin; A. Chassot; M. Clément; B. Heyff, caissier; L. Bracey, secrétaire.

Le Comité des Cuisines populaires: R. Weck, président; D. Paul Joye, M. Esseiva, Rev. chanoine Bracey, A. Wicht, L. Bracey, M. L. Herling, M. C. Bossy, M. L. Dupraz, M. M. Musy, M. Schaad.

Le Comité des Soupes économiques: A. de Reynold, président; M. von der Weid, conseiller d'Etat; D. P. Aehy, professeur; Rev. chanoine Bornet, curé de Ville; P. Esseiva, B. Baur, négociant; comte de Lenzburg, A. Kasser, F. Folly, conseiller communal.

Des listes de souscription sont déposées chez M. B. Heyff, Maison de ville; prof. D. Aehy, rue de Morat, 262; M. Max Esseiva, Grand-rue; à la librairie catholique, place Saint-Nicolas; aux Bureaux de la Liberté, avenue de Pérolles; au Bureau de l'Indépendant, Grand-rue; à l'Office central d'assistance et d'informations, Grand-rue, lequel est également chargé de la distribution des «bons» aux familles pauvres et de la vente des «jetons».

L'ouverture des Soupes populaires aura lieu le vendredi 1er décembre. — Prix de la ration: 10 centimes; il ne sera plus délivré de ration. La distribution des soupes se fera chaque jour de 11 h. 1/2 à 12 h. 1/2.

Catechisme ascétique et pastoral des jeunes clercs, par P. Bonnage, Rédemptoriste. En vente aux librairies de l'Europe de Saint-Paul, 130, place Saint-Nicolas et 98, avenue de Pérolles, Fribourg. Prix franco: 2 fr. 60.

Le P. Bonnage est très connu par ses livres d'ascétique, si remplis de lumière et de bon sens. Son nouveau livre est digne des premiers, et peut-être le dépasse encore par l'esprit pratique et spécial qui l'inspire et qui indique le titre lui-même.

Le P. Berthier, O. P., s'est expliqué de la sorte par une lettre à l'auteur: « Mon très révérend Père, Je vous remercie de m'avoir fait lire votre nouvel ouvrage; j'ai ainsi le plaisir de vous dire tout le bien que j'en pense.

« Je ne vous ferai pas le tort de répéter combien votre doctrine est sûre; on le sait et de reste. Mais je voudrais vous dire combien j'apprécie le choix que vous avez fait parmi les doctrines bonnes. C'est pratique, c'est clair, c'est juste ce qu'il faut. La vie ascétique, comprise de la sorte, est possible, raisonnable, attrayante. Il n'y a pas de phrases; juste le mot pour dire les choses. Tant mieux! Elles vont droit à l'esprit et au cœur.

« Qu'on ne s'abaisse pas le mot Catechisme que vous employez: la Somme de saint Thomas elle-même est un catechisme par demande et par réponse. Cette méthode est infiniment plus efficace que l'autre.

« Recevez, mon Révérend Père, mes félicitations sincères, et l'expression de mon profond respect. Fr. J.-J. Berthier, Maître en Théologie, Consultant de la Congrégation des Elèves, Censeur de l'Académie de Religion à Rome.

DERNIERE HEURE

Le nouvel empereur d'Autriche

(B. C. V.) — La presse de Vienne publie en éditions spéciales le rescrit du nouvel empereur Charles au président du Conseil, dans lequel il fait connaître qu'il a pris en mains le gouvernement et qu'il confirme dans sa charge le président du Conseil Kober, ainsi que les autres membres du Cabinet autrichien.

Proclamation du nouvel empereur d'Autriche

Officiel. — La note autographe du nouvel empereur au Baron von Kober contient ce qui suit: « C'est dans un temps troublé que je dois gravir les marches du trône. Je reste uni avec mes fidèles alliés dans la décision de combattre jusqu'au bout les ennemis de la patrie et de la Monarchie. J'ai la ferme assurance que nous repousserons toutes les attaques et obtiendrons une conclusion victorieuse de la guerre. Je jure devant Dieu de continuer ce que mes ancêtres ont fait. Je veux tout faire pour bannir le plus possible les souffrances de la guerre et rendre à mon peuple les bienfaits de la paix pour l'honneur de ma nation. Je veux être pour elle toujours juste et plein d'affection. Je maintiendrai les libertés constitutionnelles et tous les autres droits. Je travaillerai au bien moral et matériel de mes peuples, afin que l'ordre règne dans mes Etats. »

Sur la Somme et à Verdun

Paris, 23 novembre. Havas. — Journée calme, du moins relative, sur notre front. L'ennemi, d'ailleurs, reconnaît, dans le bulletin du 22 novembre, que le temps brumeux paralyse dans l'ensemble l'activité des combattants. A part des engagements de patrouilles réciproques sans conséquence, on ne signale que des duels d'artillerie sur divers points des secteurs français et anglais sur la Somme. Canonnade assez vive à Verdun, dans la région de Douaumont-Vaux, où aucune action d'infanterie n'a cependant suivi.

Sur le front de Transylvanie

Londres, 23 novembre. Le Daily Chronicle dit que ce qui alarme le plus, dans la chute de Craiova, c'est moins cette chute elle-même que la rapidité avec laquelle l'ennemi l'a obtenue. Le Times remarque que la situation de l'armée roumaine d'Orsova doit être très critique. Pour opérer sa retraite, elle devra passer entre le Danube et le chemin de fer, qui est entre les mains de l'ennemi.

Bulletin bulgare

Sofia, 23 novembre. Communiqué officiel du 23: Front de Macédoine: Entre les cols d'Orhidra et de Prespa, combats d'avant-postes. L'infanterie ennemie qui s'avancait au nord de Bitolia a été rejetée. Dans la boucle de la Tchernia, toutes les attaques acharnées de l'ennemi contre la hauteur 1050, à l'est de Parapowo, se sont brisées contre la résistance opiniâtre de la garde allemande. Au sud de Bitolia, le feu de notre artillerie a abattu un avion ennemi qui est tombé en flammes derrière les lignes ennemies. Sur les deux rives du Vardar et sur le front de la Strouma, faible duel d'artillerie. Sur la côte de la mer Egée, calme.

Front roumain: Le long du Danube, feu d'infanterie et d'artillerie dans quelques secteurs seulement. Les Roumains ont détruit le pont du chemin de fer près du village de Dudasau, à l'ouest de Turn Severin, ainsi que le pont près du port de Corabia. Dans cette dernière ville, ils ont allumé les dépôts de pétrole. Dans la Dobroudja, vive activité de l'artillerie et combats d'avant-postes à notre aile droite. Sur la côte de la mer Noire, calme.

Les sous-marins allemands

Berlin, 23 novembre. Wolff. — Des sous-marins allemands ont coulé les voiliers français Notre-Dame de Bon Secours, Sanely, La Rochejaquelein, Alphonse, Eugène, Petit-Jean. Trois de ces embarcations étaient chargées de charbon et se rendaient en France.

Esionnages

Amsterdam, 23 novembre. On mande de Flessingue aux journaux que la police a découvert une vaste organisation d'espionnage. Plusieurs Belges, dont deux femmes, ont été arrêtés.

La mort de François-Joseph

Rome, 23 novembre. L'Observatore romano, dans son article nécrologique sur l'empereur François-Joseph, met en relief la foi vivante et la profondeur des sentiments religieux du souverain, qui lui ont permis de supporter vaillamment les nombreuses épreuves de sa vie. Il rappelle la part glorieuse prise par François-Joseph au congrès eucharistique international de Vienne. Il relève, en outre, le fait que l'empereur n'a jamais négligé de témoigner son attachement au Saint-Siège et au Vicaire de Jésus-Christ et il fait des vœux pour que le règne de son successeur voie naître pour les peuples de l'Empire d'Autriche et pour toute l'humanité une ère de paix et de prospérité.

La guerre en Afrique

Londres, 23 novembre. Communiqué de l'Etat africain: Une force ennemie comprenant 400 hommes avec 3 canons et des mitrailleuses a attaqué le petit poste britannique de Lubbahé les 12, 13 et 14 novembre. La garnison a repoussé toutes les attaques, infligeant de lourdes pertes sérieuses à l'ennemi.

La mobilisation des civils en Allemagne

Berlin, 23 novembre. (Wolff.) — Le projet de loi relatif au service auxiliaire national a la teneur suivante: 1. Tout citoyen allemand, de 17 à 60 ans, pour autant qu'il n'a pas déjà été mobilisé dans les troupes armées, est tenu de remplir un service auxiliaire national pendant la guerre.

2. On entend par service auxiliaire national, outre le service auprès des autorités et des institutions, surtout le travail dans l'industrie de guerre, l'agriculture, les soins aux malades, dans les organisations militaires de tous grades, ainsi que dans toutes les autres entreprises qui ont une importance directe ou indirecte aux points de vue de la conduite de la guerre ou du ravitaillement du peuple.

Le service auxiliaire dépend d'un office de guerre créé au ministère royal de la guerre de Prusse. 3. Le Conseil fédéral fixera les dispositions nécessaires à l'exécution de cette loi. Il peut punir des récalcitrants de prison jusqu'à une année et d'une amende jusqu'à 10,000 marks, ou de l'une de ces deux peines, ou de réclusion.

4. La loi entre en vigueur dès le jour de sa publication. Le Conseil fédéral fixera la date où elle cessera d'être en vigueur. On lit dans l'exposé des motifs: « Malgré tous les succès déjà obtenus, le peuple allemand doit continuer à arrêter l'assaut d'un monde d'ennemis et il ne peut compter pour cela que sur ses propres forces et sur l'aide de ses alliés. Afin de s'assurer la victoire, il est indiqué de mettre toutes les forces de son peuple au service de la patrie. Ceux qui sont capables de porter les armes donnent chaque jour, en face de l'ennemi, de nouvelles preuves de leur bravoure et de leur endurance. La surveillance que les fils de l'Allemagne forment autour de la patrie reste debout, inébranlable, malgré tous les efforts de l'ennemi et toutes les privations. Ceux qui sont restés à la maison, hommes et femmes, se montrent, dans une grande mesure, dignes de leurs concitoyens en campagne, par leur travail au service de l'économie militaire. Mais cette armée de l'arrière peut encore être sensiblement accrue. Le travail de guerre manque encore de cohésion et de réglementation, ce qui pourra seul lui donner toute son importance et lui faire porter tous ses fruits. A cet effet, toute la population non mobilisée dans l'armée est à la disposition du nouvel office, afin de mettre en valeur, pour la défense de la patrie, toutes les ressources du pays. Le projet a pour but de donner à cet Office, ainsi qu'aux autres autorités appelées à le seconder, la base légale de leur activité. Cette loi rend le service auxiliaire national obligatoire. Comme pour le service de l'armée, on ne doit avoir égard, dans ce service auxiliaire, à aucune considération de différences sociales. Si ce service patriotique est réglé rationnellement, on sera rationnellement obligé de recourir à la contrainte. Il paraît indispensable de rendre ce service également indispensable pour les femmes, car leur travail peut avoir une grande importance au point de vue militaire. »

L'ancien nonce à Vienne

Lugano, 23 novembre. Hier, mercredi, à 2 heures, le cardinal Scapinelli, ancien nonce à Vienne, a passé à Lugano, se rendant à Rome. Il était accompagné par Mgr Scoppa, secrétaire de la nonciature, et par un prêtre de l'Euvre Bonomielli. Mgr Scoppa, qui est d'origine tessinoise, a été salué à la gare par une délégation de ses compatriotes.

Une offensive autrichienne?

Londres, 23 novembre. Le Daily Telegraph est informé qu'on s'attend à une offensive autrichienne au Trentin. Le nombre des canons aurait été doublé et celui des mitrailleuses quadruplé du côté autrichien.

La Pologne

Rome, 23 novembre. Une délégation de prélats polonais est arrivée à Rome pour délibérer avec le Vatican sur la réorganisation ecclésiastique de la Pologne.

SUISSE

Dans le diocèse de Bâle et Lugano. Lugano, 23 novembre. La Gazzetta Ticinese d'hier soir, mercredi, contient une dépêche annonçant, de source sûre, la nomination du R. Père Bacchiarioli comme évêque administrateur apostolique du Tessin.

Incendie

Neuchâtel, 23 novembre. Un incendie, qui a rapidement pris une grande intensité, a éclaté, jeudi matin, à 7 heures, à Neuchâtel, dans les hangars voisins de l'usine à gaz. Il était dû à l'explosion d'un tonneau de benzine. Un assez grand dépôt de chiffons a été la proie des flammes.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Orchestre de la ville de Fribourg. — Répétition urgente, jeudi, 23 novembre, à 8 1/2 heures du soir, au local: Palais de Justice. Société de chant « La Mutuelle ». — La répétition de ce soir est renvoyée à samedi, à 8 h. 1/2, à la Brasserie Heier, en rue de la très prochaine prestation. Mannerchor. — Heie Abend, 8 1/2 Uhr, Uebung im Paltzen. Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain matin, vendredi, à 8 1/2 h., office de Requiem (optional) pour M. le révérend chanoine Badoud.

Calendrier VENDREDI 24 NOVEMBRE Saint JEAN DE LA CROIX, confesseur



